

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1
Tél : 514 281-1720
Fax : 514 281-0678
helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 5 novembre 2013

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-3837-2013 phase 3, Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des conditions de service et tarifs de société en Commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2012,

Commentaires de Union des consommateurs (UC) sur la demande de Gaz Métro de modifier le calendrier

Chère consoeur,

Ma cliente a pris connaissance de la lettre de Gaz Métro (GM) en date de ce jour, dans laquelle GM demande de devancer le dépôt des demandes de renseignements du 20 décembre 2013, tel qu'établie dans la décision D-2013-170 au 13 décembre 2013.

UC s'oppose à cette demande. En effet, ma cliente de même que plusieurs intervenants sont présentement engagés dans de nombreux dossiers devant la Régie et disposent déjà de peu de temps pour préparer adéquatement les demandes de renseignements. La modification, par devancement, de la date de dépôt des demandes de renseignements rendrait difficile, voire impossible, la production par l'équipe de UC d'un travail ciblé et pertinent.

En conséquence UC demande respectueusement à la Régie de maintenir le calendrier tel qu'il a été établi dans la décision D-2013-170.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard

c.c. Me Vincent Regnault (Gaz Métro)
Marc-Olivier Moisan-Plante (UC)
Vivianne de Tilly (UC)
France Latreille (UC)